

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 25 FÉVRIER 2008**

Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

Monsieur Simon Racine, président et conseiller municipal
Monsieur André Laframboise, conseiller municipal
Monsieur Luc Montreuil, conseiller municipal
Madame Mireille Apollon, citoyenne
Madame Estelle Desfossés, citoyenne
Monsieur François Desrochers, citoyen
Monsieur François Dubé, citoyen
Monsieur Nicolas Gilbert, citoyen
Monsieur Guy Jean, citoyen
Madame Danielle Grégoire, citoyenne
Monsieur André Laprise, citoyen
Monsieur Pierre Schnubb, citoyen
Madame Danielle Dubé, personne-ressource M.C.C.C.F.Q.
Monsieur Michel-Rémi Lafond, personne-ressource C.R.C.O.
Monsieur Louis Cabral, directeur – Service - Arts, culture et lettres
Madame Line Lamoureux, secrétaire – Service - Arts, culture et lettres

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Louise Mercier, citoyenne
Monsieur Louis-Paul Guindon, directeur – Module – Culture et loisirs
Madame Monique Légère, citoyenne

INVITÉS :

Monsieur Jacques Briand, chef de division – Animation culturelle
Madame Carole Laguë, chef de division – Bibliothèque et lettres
Madame Julie Savard, agente culturelle en patrimoine

1. Mot du président

Le président souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 25 février 2008 – suivis

Il est proposé par Estelle Desfossés et appuyé par André Laprise que l'ordre du jour du 25 février 2008 soit accepté avec l'ajout suivant :

- Jeux du Québec 2010
- État de santé de madame Yvette Debain et parc de l'imaginaire

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 janvier 2008

Il est proposé par Estelle Desfossés et appuyé par André Laprise que le procès-verbal du 28 janvier 2008 soit accepté avec les modifications suivantes :

Au point 7 – changer le mot « au maximum » pour « au plus tard » et corriger le mot « cours ».

Au point 9.2 – remplacer le mot « gouvernement » pour « ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec »

Au point 10 – corriger « situation en Ouganda »

SUIVIS :

- **Conseil de la sculpture du Québec**

Le dossier suit son cours. Il n'y a rien de conclu présentement. Le dossier est toujours au Service d'évaluation et transactions immobilières.

- **Présentation – Politique de la diversité culturelle**

La présentation prévue au comité plénier en février est reportée le 18 mars prochain.

- **Salon du livre de l'Outaouais**

Estelle Desfossés s'informe à savoir si le responsable du Salon du livre a transmis une demande de soutien supplémentaire relativement à l'événement de cette année. Le directeur lui précise qu'aucune demande n'a été reçue à ce jour au Service des arts, de la culture et des lettres.

4. **Parole au public**

Aucun public

5. **Projet pour un amphithéâtre**

Le sujet est retiré.

6. **Diffusion des Actes du colloque**

La chef de la Division de la bibliothèque et des lettres débute sa présentation concernant les Actes du colloque qui s'est tenu le 20 avril 2007 à la BANQ relativement à l'avenir des bibliothèques publiques du Québec.

Elle présente les trois grands objectifs du colloque :

1. Identifier les principaux enjeux de développement;
2. Imaginer des solutions collectives novatrices;
3. Mobiliser les membres et susciter leur engagement à travailler en concertation sur les dossiers prioritaires identifiés.

Les trois thèmes :

1. L'évolution des clientèles;
2. L'évolution des services;
3. Les défis pour le personnel et pour les bibliothèques publiques du Québec.

Les trois préoccupations ou désirs qui ont retenu l'attention des participants :

1. Bien desservir et s'adapter aux multiples clientèles – famille, enfants, adolescents, communautés culturelles et aux non-usagers.
2. Démocratiser la bibliothèque et aller vers les non-usagers et les clientèles défavorisées en travaillant hors les murs et en s'associant avec des organismes du milieu tels que les groupes d'alphabétisation, les écoles, les intervenants jeunesse et famille, et ceux qui oeuvrent auprès des pauvres et des démunis.
3. Intervenir auprès des personnes âgées et de celles dont la mobilité est réduite de façon temporaire ou permanente et ce, quel que soit leur âge.

Ainsi que les trois éléments essentiels :

1. Assurer l'accessibilité réelle aux bibliothèques et aux services;
2. Soutenir et développer les services à distance;
3. Travailler en concertation et en partenariat avec les autres bibliothèques.

Il apparaît tout aussi important de mieux connaître les non-usagers afin d'accroître le taux d'abonnement aux bibliothèques publiques, lequel stagne depuis plusieurs années autour de 30% et ce, malgré la desserte quasi complète du territoire québécois.

Il faut noter que le taux de la Ville de Gatineau se situe à 25 %.

La chef précise qu'elle fera parvenir un lien Internet sur les actes du colloque aux membres par l'entremise de la secrétaire.

ACTION PAR : Carole Laguë

Pendant la période de questions, Danielle Grégoire fait la remarque au président qu'elle trouve cela désolant que pour certains dossiers il est autorisé de discuter librement, tandis que pour certains autres, les discussions sont écourtées.

Il y a un moment de silence et la réunion se poursuit.

André Laframboise quitte son siège à 19 h 50.

Carole Laguë quitte à 19 h 52.

Guy Jean reprend son siège à 19 h 55.

7. Présentation du mémoire – Loi sur les biens culturels

Puisqu'en premier lieu la consultation publique ne venait pas à Gatineau, le président précise le cheminement qu'il a entrepris auprès du député pour faire en sorte que la ville de Gatineau soit consultée. Par ses démarches, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine passera à Gatineau le 26 mai prochain.

André Laframboise reprend son siège à 20 h.

Le Service des arts, de la culture et des lettres a produit un mémoire, en collaboration avec le Module urbanisme et du développement durable (Division de l'habitation et du développement urbain) ainsi que le Service du Greffe (Division gestion des documents et des archives), qui sera déposé le 26 février prochain. Une présentation est faite par Julie Savard à la Commission afin d'approuver le contenu du mémoire et de recommander le tout au conseil municipal.

Suite à la présentation, il y a une période de questions et il est demandé au Service de préciser dans le mémoire qu'il faut tenir compte de l'intérêt du milieu.

ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres

Il est donc proposé par Nicolas Gilbert et appuyé par François Dubé de recommander au conseil d'adopter le mémoire préparé par le Service des arts, de la culture et des lettres dans le cadre du processus de consultation sur la réforme de la Loi sur les biens culturels mené par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Il est également recommandé d'autoriser le Service des arts, de la culture et des lettres à soumettre ce mémoire en vue de le présenter à l'audience publique qui se tiendra à Gatineau le 26 mai 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Danielle Grégoire félicite le personnel qui a travaillé à ce mémoire.

8. Visionnement – Méchant contraste

Le reportage de Télé-Québec intitulé « Méchant contraste » est visionné par les membres. Ce visionnement est fait afin de sensibiliser les membres sur le problème de financement dans le domaine du théâtre qui existe dans notre région.

Jacques Briand et Julie Savard quittent à 20 h 35.

9. Dossiers patrimoniaux (lettres de Richard Bégin et Catherine Marchand)

Monsieur Pierre Schnubb désire savoir quand la Ville prévoit citer certains bâtiments historiques, tels que la gare de Masson, la maison du gardien, la maison Scott et Chez Henri.

Le président précise que la maison du gardien ne peut être démolie, car le comité de démolition a rejeté par deux fois la demande de démolition. Pour la gare de Masson, le conseiller Luc Montreuil précise que la Ville a transmis les documents appropriés pour assurer le suivi de la citation. Le Service des arts, de la culture et des lettres verra avec le Service de l'urbanisme l'état de ces dossiers.

ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres

10. Points d'information – Direction du Service

10.1. Rapport mensuel du mois de février du Service

Le directeur donne les grandes lignes du rapport mensuel de février 2008 du Service des arts, de la culture et des lettres.

- **Entente de développement culturel**

Le sujet « Entente de développement culturel » avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec sera présenté, lorsque conclu, à une prochaine réunion.

11. Points d'informations, correspondance et tour de table

- **Salon du livre de l'Outaouais**

Estelle Desfossés invite les membres au 29^e Salon du livre de l'Outaouais qui se tiendra du 28 février au 2 mars 2008, au Palais des congrès de Gatineau.

- **Fin de mandat**

Puisque l'échéance du mandat des membres à siéger à la Commission prend fin en mars 2008, Madame Danielle Grégoire et Monsieur Guy Jean précisent qu'ils ne renouvelleront pas un nouveau mandat. Ils remercient les gens pour la confiance qui leur a été accordée.

Le président remercie les membres d'avoir travaillé pour la culture à la Commission.

- **Lettres de remerciements**

Monsieur Guy Jean a remis aux membres deux volumes provenant des Éditions Vents d'Ouest et de Madame Caroline Fréchette. Le Service fera parvenir une lettre de remerciements de la part de la Commission.

12. Varia

- **Jeux du Québec 2010**

Le président aimerait que les membres soumettent des idées pour souligner la culture en Outaouais pendant les Jeux. Sur le comité, les conseillers Alain Pilon et Simon Racine y siègent.

- **État de santé de Madame Yvette Debain – Parc de l'Imaginaire**

Il est précisé que la santé de Madame Yvette Debain s'est détériorée. Une carte de bon courage lui a été transmise de la part de la Commission.

Monsieur Michel-Rémi Lafond précise que certaines personnes sont inquiètes pour l'avenir du parc de l'Imaginaire. Il aimerait que le Service des arts, de la culture et des lettres puisse voir à la bonne transition.

ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres

13. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 31 mars 2008 à la Maison du Citoyen, salle des comités dès 17 h 30.

14. Clôture de la séance

La levée d'assemblée est proposée par André Laframboise.

Fin de la rencontre : 21 h 15

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Line Lamoureux
Secrétaire de direction
Service des arts, de la culture et des lettres

Simon Racine
Président